

Strasbourg, le jeudi 12 mai 2016

**Formation initiale
PSC1 «Prévention et secours civiques de niveau 1»,
pour un public sourd et malentendant maîtrisant la Langue des Signes,
par un formateur Sourd**

Chacun de nous peut être témoin d'un malaise, d'un accident ou d'une chute. Angoissé, affolé, prévenir les secours et puis les attendre ; on peut souvent se sentir inutile et impuissant, voir même faire de bonne foi des choses qui sont finalement pas bien pour la victime.

Face à une situation de détresse, connaître les gestes élémentaires de secours peut nous permettre de sauver une vie, qu'il s'agisse d'un membre de notre famille, d'un collègue, d'un passant, ou au moins de le « stabiliser » et ainsi passer le relai à des sauveteurs professionnels (SAMU et/ou pompiers, association de secouristes et autres structures agréées).

Le formateur ?

Ce n'est pas un formateur Entendant avec une interprète, mais directement un formateur Sourd qui vous formera à ses gestes de premier secours.

Notre partenariat avec l'Association Départementale de Protection Civile du Bas-Rhin (ADPC 67) permet au formateur de dispenser ce PSC1.

Les prérequis ?

Le PSC1 est ouvert à tous à partir de l'âge de 10 ans ; nécessitant une autorisation parentale pour ces mineurs.

Aucune connaissance préalable n'est exigée, ni condition physique particulière.

Les gestes sont simples et accessibles à tous.

Pendant la formation, il n'est pas nécessaire de prendre de notes ; tout est basé sur l'apprentissage des gestes et la pratique lors de mises en situation.

La formation

Cette formation se déroule sur 8 heures, découpées en journée, demi-journées ou en week-end selon vos possibilités. Des cours du soir peuvent aussi être aménagés pour les personnes qui travaillent. Ensemble, nous trouverons la meilleure solution à vos besoins.

Le groupe est composé de 10 personnes maximum.

La salle de formation se trouve à Strasbourg.

Le programme ?

Les situations abordées sont réparties en huit modules :

- La protection, incluant les NTIC
- L'alerte, via le 114
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime ne répond pas, est inconsciente
- La victime ne respire pas, avec l'emploi du défibrillateur automatique externe (DAE)
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os, des articulations...).

Le coût ?

Le prix de cette formation PSC1 est de 90 euros.

Il inclut un mémento visuel récapitulant les gestes appris et remis à la fin de la formation.

En tant que demandeur d'emploi, cette formation peut être prise en charge par Pôle Emploi, selon votre secteur d'activité.

Pour les salariés, cette formation peut rentrer dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF).

La validation ?

La délivrance du PSC1 est liée aux critères suivants :

- Présence à la totalité de la formation,
- Réalisation de l'ensemble des gestes,
- Attitude correcte dans les cas concrets de simulation de détresse.

Une attestation de présence vous sera délivrée à la fin de la formation.

Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Roberto Biedma

